



SYNDICAT DU PERSONNEL  
DE L'OIT

SECTION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES  
DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

SECTION OF FORMER OFFICIALS  
OF THE INTERNATIONAL LABOUR OFFICE



ILO STAFF UNION

M. Jean-François Santarelli, Président  
M. Florian Léger, Secrétaire exécutif  
CAPS  
BIT

Genève, 19 septembre 2017

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire exécutif,

Le Bureau de la Section des anciens a exprimé à plusieurs reprises les demandes, les intérêts et les préoccupations des membres de la CAPS, retraités, relatifs à la non-publication des Rapports d'activité de la Caisse pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016. Ces rapports devraient être mis à la disposition des membres de la Caisse l'année suivant la fin d'un exercice, conformément à l'article 4.7(b) des Statuts.

Nous avons aussi eu connaissance par un document présenté au Conseil d'administration en février 2017 (GB.329/PFA/4) des conclusions du Groupe de travail du Comité de gestion de la CAPS sur la maîtrise des coûts. Les membres de la Caisse devraient être informés de ces conclusions qui visent à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance.

Enfin, nous sommes toujours sans information et préoccupé sur le montant dû à l'UIT suite à la séparation de la Caisse. Nous notons que selon les indications du Commissaire aux comptes (*Rapport financier et états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2016*) celui-ci se chiffre entre 1,9 million et 18,6 millions de dollars US plus 5% d'intérêt, des engagements non liquidés par le Fonds (unliquidated liabilities).

Nous vous remercions, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire exécutif, de l'attention que vous voudrez bien porter aux demandes exprimées dans ce courrier.

Veuillez agréer nos salutations les meilleures,

François Kientzler  
Secrétaire exécutif  
Pour le Bureau de la Section des anciens

Copie : M. Mark Levin, Directeur HRD  
Mme Catherine Comte, Présidente du Syndicat